CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E130365** **VALABLE JUSQU'AU** **22/07/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2006

Raison sociale : LEGER JOHANN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/12/2023

Capital : 0

598 ROUTE D'EMMAUS
76690 ESTEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ESTEVILLE 013180676

Siret : 492 689 013 00034

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3752256904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3752256904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 73 97 54 60 **Fax :**

Portable : 06 73 97 54 60

Responsabilité légale :
LEGER JOHANN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.isolation-leger-soufflage.fr/

E-mail : johannleger@sfr.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 186 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	1	19/05/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur		02/07/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		09/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E130365** **VALABLE JUSQU'AU** **22/07/2027**

ÉDITÉ LE **27/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/08/2006
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/12/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ESTEVILLE 013180676

Siret : **492 689 013** **00034**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3752256904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3752256904
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **LEGER JOHANN**

598 ROUTE D'EMMAUS
76690 ESTEVILLE

Téléphone : 06 73 97 54 60 **Fax :**
Portable : 06 73 97 54 60

Site Internet : http://www.isolation-leger-soufflage.fr/
E-mail : johannleger@sfr.fr

Responsabilité légale :
LEGER JOHANN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/05/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2026

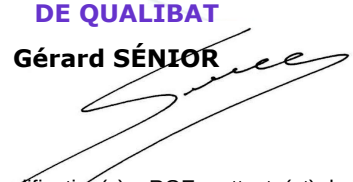
Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	10/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR



SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.